

CHAPITRE VI.

ART DES EMBAUMEMENTS, DE NOS JOURS, AVANT MES DÉCOUVERTES.

La chimie inorganique a fait de grands progrès depuis le commencement de ce siècle, et les faits qui la constituent ont été assez exactement étudiés et connus pour qu'elle ait pu s'élever au rang des sciences exactes. De nombreuses applications ont été faites avec un immense avantage aux arts et à l'industrie; mais les vives lumières qu'elle a jetées dans un si grand nombre de directions n'ont que faiblement éclairé l'art des embaumements, et nous dirons, avec M. Pelletan, qu'on ne saurait trop s'étonner de voir qu'on a continué de suivre jusqu'à nos jours des procédés qui ne sont calqués sur la description d'Hérodote que pour les points évidemment defectueux, et cela

sans aucun espèce de discernement ni d'analyse, d'une façon toute routinière. On n'a pas eu égard à la différence énorme que la dissemblance des conditions extérieures devait établir entre nos pratiques et celles des Égyptiens. C'est pourtant un art, ainsi compris, que revendiquaient trois professions savantes. Ce fut, en effet, un grave sujet de discussion que de savoir qui, du médecin, du chirurgien ou de l'apothicaire, devait présider et avoir les honneurs dans cette opération. Un esprit conciliant intervint une fois dans une de ces querelles; après de longues considérations et un mûr examen, il conclut que les trois professions se rendaient de tels services dans cette circonstance, qu'elles marchaient de front et qu'elles devaient, en conséquence, s'accorder aide et secours dans un intention commune. Cependant, à la vue de ces grandes incisions, de ces perforations, de toute cette chair hachée et farcie de parfums, l'arbitre aurait été juste en reconnaissant que le charcutier avait plus de droits à faire valoir qu'aucun des compétiteurs pour pratiquer les embaumements. On se convaincra, en lisant la notice suivante, que les prétentions que nous

élevons en faveur d'un honnête industriel ne sont ni ridicules ni exagérées.

M. Boudet, chargé de l'embaumement des sénateurs, nous rend un compte fidèle de la méthode qu'il suivait pour conserver les grands de l'empire.

On prépare pour cette opération :

1°. Une poudre composée de tan, desel décrepité, de kina, de cannelle et autres substances astringentes et aromatiques, de bitume de Judée, de benjoin, etc. ; le tout, mêlé et réduit en poudre fine, est arrosé d'huile essentielle : le tan forme la moitié du poids et le sel le quart.

2°. De l'alcool saturé de camphre.

3°. Du vinaigre camphré, avec de l'alcool de camphre.

4°. Un vernis que l'on peut composer avec le baume du Pérou et celui de copahu, le styrax liquide, les huiles de muscade, de lavande et de thym, etc.

5°. De l'alcool saturé de muriate sur-oxigéné de mercure.

Tout étant préparé, on ouvre les cavités par de grandes incisions, et on en extrait les viscères ; on incise crucialement les téguments du crâne, on en scie les os circulairement,

et on enlève le cerveau ; on ouvre le tube intestinal dans toute sa longueur, et on pratique aux viscères des incisions profondes et multipliées ; on lave le tout à grande eau ; on exprime, puis on lave encore avec le vinaigre camphré, et enfin avec l'alcool camphré. Toutes les parties internes, ainsi préparées et roulées dans la poudre composée, sont prêtes à remettre en place. — On pratique alors des incisions multipliées aux surfaces internes des grandes cavités, et suivant la longueur de tous les muscles ; on lave toutes les parties et on les exprime avec soin ; on fait succéder aux lotions simples celles de vinaigre et d'alcool camphré ; on applique alors avec un pinceau la dissolution alcoolique de sublimé dans toutes les incisions ; il se produit beaucoup de chaleur, les muscles blanchissent, et la surface est promptement sèche. Cela fait, on applique une couche de vernis dans toutes les incisions internes, et on les remplit avec la poudre ; on vernit aussi toute la face interne des cavités, et on applique une couche de poudre qui adhère au vernis ; on replace alors chaque viscère dans son lieu, en ajoutant autant de poudre qu'il en faut pour combler les vides, et l'on recoud les téguments,

avec la précaution de vernir et de saupoudrer la face interne de ceux qui se réappliquent sur les os. Toutes les cavités étant refermées, on vernit les incisions extérieures et on les remplit de poudre; on vernit aussi toute la surface de la peau, et on applique une couche de poudre qui adhère généralement. Le cadavre ainsi embaumé, on appose sur chaque partie, en y comprenant le visage, des bandages méthodiques qui compriment généralement et recouvrent tous les points; on vernit le premier bandage, on applique une couche de poudre, et enfin un second bandage que l'on vernit aussi; quand le corps est déposé dans un cercueil de plomb, et tous les vides remplis par la poudre composée, on soude le couvercle, et l'opération est achevée (1).

On voit que, dans cette méthode, on s'oppose, autant que possible, à l'accès de l'air;

(1) Il est étonnant que M. Boudet, chargé d'embaumer les sénateurs de l'empire, n'ait pas songé à profiter de la découverte de l'illustre Chaussier, pour simplifier une méthode ridiculement empirique: car, entre ce procédé et les mille formules de Pénicher, la différence n'est pas encore bien grande; c'est la même accumulation de poudres, de résines, de baumes, d'essences, etc. — Il y avait pourtant un bon exemple à suivre, en attendant mieux, c'était l'embaumement du colonel Morland.

mais cette précaution est illusoire, puisqu'on est loin d'avoir desséché le corps, et qu'on l'a même rempli de poudres qui sont de véritables hygromètres, et qui n'absorbent les humidités que pour s'en charger elles-mêmes: on manque donc à cette condition indispensable de toute conservation parfaite, *dessécher complètement le corps*, sauf à le préserver ensuite de toute humidité et de l'accès de l'air; ajoutez que plusieurs des substances se neutralisent. — M. Pelletan, qui nous fournit les critiques qui précèdent, propose de rectifier la méthode, d'après les données que nous tirons de celles des Égyptiens, de Clauderus, et des recherches de Rouelle. En conséquence, on procéderait de la sorte: enlever tous les viscères, recoudre les téguments avec soin, plonger le corps, pendant quelques semaines, dans une légère dissolution de sous-carbonate de soude, après en avoir rempli toutes les cavités; laver le cadavre à grande eau, et le plonger, pendant quelques jours, dans un bain alumineux, pour enlever toutes les parties alcalines; l'exposer ensuite à l'air ou dans une étuve pour en opérer la dessiccation, en prenant le soin de remplir toutes les cavités de filasse et de matières résineuses

et aromatiques, de manière à conserver les formes; la dessiccation une fois complète, vernir avec soin toute la surface du corps et l'envelopper d'un double bandage, imprégné et recouvert du même vernis. Cette méthode, qui approcherait beaucoup de celle des Égyptiens, déterminerait sans doute une conservation parfaite, pourvu que les corps fussent placés dans des lieux exempts de toute humidité, et dont la température fût peu variable.

Nous devons reconnaître la justesse de ces observations et savoir gré à M. Pelletan d'avoir voulu substituer une marche raisonnée et raisonnable à des pratiques aveugles et irréfléchies. L'opération cependant, telle que la propose ce professeur, exige toujours de nombreuses mutilations. Les inconvénients et l'inutilité de tant d'efforts pour conserver les corps de nos semblables étaient d'ailleurs sentis depuis longtemps par plusieurs bons esprits; ce qui le prouve, c'est l'empressement avec lequel on s'empara de la découverte de Chaussier sur les propriétés du sublimé corrosif, pour l'appliquer aux embaumements. D'après ses recherches, il fut constaté que ce sel conservait les matières animales plongées dans sa dissolution aqueuse;

qu'il produisait cet effet par une combinaison intime avec la matière animale; enfin que cette matière saturée de sublimé passait à une dessiccation si prompte, qu'elle avait besoin d'être modérée pour empêcher le racornissement des parties molles. Les pièces ainsi préparées sont rigides, dures, grisâtres et préservées tout à la fois de la putréfaction et de l'action des insectes. On se hâta donc de profiter de cette propriété du deuto-chlorure de mercure, pour l'appliquer à la conservation des corps entiers. C'est là enfin le dernier mode d'embaumement pratiqué avant nous, et donné comme bien supérieur à celui des anciens. Nous avons recueilli ici quelques observations citées comme des exemples remarquables, et comme des preuves de l'excellence du procédé. Il nous restera ensuite à en apprécier le mérite. Voyons d'abord les faits.

*Premier fait. (A) Préparation faite par BÉCLARD.*

M. Béclard, chef des travaux anatomiques de l'École de Médecine, a été chargé de la conservation du corps d'un jeune homme de trente ans, mort d'une fièvre hectique. Les pa-

rents désiraient le placer dans une cage de verre, et *demandaient surtout qu'il ne fût point ouvert*. Malgré le désavantage de cette dernière circonstance, M. Béclard a réussi dans cette opération par le procédé suivant : *Les intestins ont été tirés, ouverts et nettoyés dans une partie de leur longueur, par une petite ouverture pratiquée à l'abdomen*. On a pénétré dans la poitrine par deux incisions sous les aisselles, et on y a injecté de l'eau ; on a fait aussi une petite ouverture au crâne ; on exprimé autant que possible le sang des veines abdominales et cutanées, on a injecté une solution mercurielle dans la trachée-artère, et introduit du sel en substance dans toutes les cavités ; le cadavre a été ensuite plongé dans un bain saturé de sublimé. Dans le premier mois il a paru offrir quelques signes de putréfaction ; on a cru alors devoir introduire dans l'abdomen un instrument à l'aide duquel on a *incisé le péritoine* en différents points. M. Béclard ayant déjà remarqué que les parties situées sous les membranes séreuses échappaient à l'action du sublimé, le corps a été retourné ; on a fait quelques scarifications sur des points de la peau qui paraissaient verdâtres ; l'épiderme de la plante des

pieds protégeait aussi les parties sous-jacentes ; *il a été enlevé* ; enfin, après deux mois de séjour dans le bain de sublimé, le corps en ayant été tiré par un temps sec et chaud, s'est desséché en peu de jours ; il se conserve depuis un an enfermé dans une boîte, sans exhaler aucune odeur et sans aucun signe d'altération. La peau est d'un gris plombé, et les traits de la face sont déformés par l'amincissement des lèvres et des joues.

*Second fait. (B) Conservation du corps du colonel Morland.*

Dans une des campagnes d'Allemagne, M. le baron Larrey s'est chargé de diriger la conservation du corps du brave colonel Morland, atteint d'un coup mortel dans une charge des plus brillantes. M. Ribes l'aida dans cette préparation (1). — On enleva d'abord tous les viscères par une incision pratiquée le long de la crête iliaque droite, et en coupant les attaches du diaphragme et les canaux qui passent

(1) Nous devons rendre hommage au zèle et au noble dévouement qui portèrent le célèbre Larrey à surmonter toutes les difficultés de sa position pour conserver le corps d'un compagnon d'armes.

dans l'ouverture supérieure de la poitrine ; une couronne de trépan, appliquée à la partie postérieure du crâne, permit de vider le cerveau par des injections réitérées ; on creva le globe de l'œil pour le vider aussi ; après avoir introduit du sublimé en nature dans toutes les cavités, on tamponna celles de la face, pour en éviter l'affaissement, et on protégea les traits de la figure par des compresses graduées et des bandages méthodiques ; tout le corps fut lui-même enveloppé dans plusieurs draps et placé dans une tonne remplie d'une dissolution avec excès de sublimé corrosif ; en cet état, le tout fut expédié pour Paris. Au bout de quelques mois on ouvrit le tonneau, et on trouva le corps bien conservé ; on l'exposa à l'air, et il se dessécha promptement ; on eut le soin de remplir d'étoupes toutes les cavités ; les membranes de l'œil retirées au fond de l'orbite firent place à des yeux d'émail ; les cheveux, les sourcils et les moustaches étaient conservés, les *traits étaient reconnaissables*, et le corps, verni avec soin et revêtu de ses habits, faisait une illusion douce et pénible pour ceux qui avaient connu cet excellent militaire. Maintenant encore que plusieurs années se sont écoulées, le corps du

colonel Morland, placé dans une armoire vitrée de la bibliothèque de M. Larrey, n'offre aucun signe d'altération, n'exhale aucune odeur, et reste *parfaitement reconnaissable*, quoique la peau soit *brune et comme tannée*, et que tout le *tissu cellulaire semble avoir disparu*, en sorte que les corps charnus prononcent leurs formes à travers les téguments desséchés.

*Remarques sur l'observation du colonel Morland.*  
Nous avons vu le corps du colonel Morland, et nous comprenons que les personnes qui le connaissaient et qui l'ont vu revêtu de ses habits aient pu se faire illusion au point de trouver ses traits reconnaissables. Mais, pour nous, il nous paraît impossible qu'un cadavre dont la peau blanche est devenue brune et tannée, dont tout le tissu cellulaire a disparu, et dont l'aspect général est celui d'une membrane rigide collée sur des os et quelques faisceaux charnus desséchés, conserve une grande ressemblance avec le sujet dont il ne donne que quelques débris. — Nous nous bornons à signaler ici l'exagération relative à ce fait particulier ; nous y reviendrons dans nos remarques générales.

*Troisième fait. (C) Conservation d'une jeune fille de dix ans.*

M. Boudet, pharmacien, a été chargé par une mère de préparer le corps de sa fille morte à l'âge de dix ans, de manière à ce qu'elle pût jouir sans cesse de sa vue. On avait fait faire un buste de l'enfant; et on eut le soin de choisir, au moment de la mort, des yeux d'émail parfaitement semblables aux siens. M. Boudet, libre dans son opération, qui s'exécutait chez lui, a commencé par enlever tous les viscères, à l'aide d'incisions habilement ménagées. Il a extrait le cerveau par l'occiput; les yeux ont été enlevés et remplacés par un tamponnement; on a immédiatement rempli toutes les cavités avec de l'étoupe sèche, et fermé les ouvertures par des sutures très-soignées. Pendant ces diverses préparations, on avait plongé le corps dans un bain d'alcool pur, puis dans un bain d'alcool contenant un peu de sublimé. — Tout étant ainsi disposé, on a placé le corps dans un bain d'eau distillée, saturée de sublimé, et dans laquelle trempaient encore plusieurs nouets remplis de ce sel. Le corps a séjourné trois mois dans cette dissolution; on a consommé qua-

rante livres de sublimé; il s'est précipité beaucoup de muriate doux; une portion du mercure a même été revivifiée; mais *il faut observer* que le vase dans lequel on opérait *était de plomb*; ce qui a dû déterminer la décomposition et augmenter la consommation du sublimé.

Au bout de trois mois, le corps a été tiré du bain pour procéder à la dessiccation; on l'a suspendu sur des bandes pour éviter de le déformer et pour le laisser égoutter; on a pris le soin de relever les parois des cavités avec de nouvelles étoupes, quand elles paraissaient se déformer; on a tenu les paupières et les lèvres fermées avec des taffetas d'Angleterre. Quand la dessiccation a été parfaite, on a placé les yeux; quelques traits de la figure étaient altérés, et surtout la lèvre supérieure. Un habile artiste les a relevés en cire, en imitant le buste qui lui servait de modèle; la peau se trouvant d'une couleur grise, on l'a colorée avec du fard; les cheveux, parfaitement conservés, étaient très-naturels; enfin, cette enfant, revêtue de ses habits ordinaires et renfermée dans une cage de verre, présente une ressemblance parfaite et cause une illusion extraordinaire.